

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1070

Rubrik: Presse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le temps d'amortir

Ou quand les actions des bourses sont en chute libre...

(y) Dans les affaires boursières et bancaires, le travail se fait à grande échelle. La centaine de millions tient lieu d'unité de base, pour les bénéfices comme pour les fours. Ce qui permet de passer les échecs en douceur par pertes et profits; provisions et réserves latentes ne sont après tout pas là seulement pour les débiteurs douteux mais aussi pour le financement de ses propres erreurs, c'est-à-dire pour payer le prix des risques assumés par ceux qui ont tenté quelque chose.

Car elles en auront pris des risques, les banques, avec l'informatisation. On se souvient encore du renoncement de l'UBS à son système intégré Ubisco, après des années d'études et de développement finalement vaines. Et on entend régulièrement parler de mises en commun d'applications informatiques auparavant faites séparément par les différents établissements, qui ont bien dû payer leur autonomie avant de financer l'effort commun.

Le prix secret du repli

Quant au secteur boursier, dont les structures évoluent à grande vitesse sous la pression des technologies modernes, il vit présentement en Suisse le temps des investissements lourds qu'il convient d'amortir rapidement tant s'abrege leur période de validité. Inaugurée en septembre 1987, la très moderne Bourse de Lausanne fermait en douceur, dès la fin janvier 1991, pour se replier sur Genève; on n'a jamais su la facture de cet équipement finalement utilisé pendant trois ans et demi seulement. Rien non plus sur les frais de développement de la SOFFEX. Ce système de traitement automatique des transactions aux trois principales bourses de Suisse, mis en application à l'été 1988 et qui fonctionne désormais à satisfaction, devait apporter la preuve qu'il était possible de traiter centralement l'ensemble du marché boursier suisse, et cela dans une immédiateté et une transparence maximale, effectivement favorables au bon déroulement des transactions.

Il s'agissait dès lors de passer à l'étape suivante, c'est-à-dire à la mise sur pied d'une Bourse électronique suisse (BES); un immense projet placé sous la responsabilité de l'Association tripartite

bourses (ATB) de Zurich, Genève et Bâle, sur la base d'un modèle préliminaire mis au point en 1988. La planification élaborée par l'ATB devait permettre une mise en œuvre dès 1991-92, en vue d'un renforcement de la place boursière suisse dans la perspective du marché unique européen. Or, il s'avère que, après toutes sortes d'atermoiements, le projet de BES va prendre un retard qui ressemble pour certains à un renvoi définitif.

Investissements à rentabiliser

A défaut de pouvoir espérer jamais connaître les montants investis dans l'étude et le développement du très complexe système de la BES, on s'interroge gravement sur les motifs de ce que la grande presse a dénoncé comme un sabotage ou un torpillage zurichois, tandis que les journalistes spécialisés préféraient parler pudiquement d'un «nouveau revers pour la bourse électronique suisse» (Jean-Luc Lederrey//*Journal de Genève et Gazette de Lausanne*). Il ne fait aucun doute que les partenaires de la corbeille de Zurich, qui investissent deux cent millions pour l'aménagement d'une nouvelle bourse dans la métropole des bords de la Limmat, n'ont pas intérêt à la mise en place immédiate d'une BES abstraite qui démode la crie et classe le mode de fonctionnement traditionnel des bourses aux titres parmi les accises révolus d'un capitalisme caricatural. Il est tout aussi vraisemblable que les 120 millions investis dans la bourse de Genève entre 1986 et 1990 ne sont pas encore intégralement rentabilisés.

Les clients à la caisse

Il n'en reste pas moins que ces résistances locales apparaissent comme des manœuvres de retardement au vu d'une évolution technologique et législative particulièrement claire. L'avant-projet de loi fédérale sur les bourses, bien accueilli dans les milieux professionnels, accorde en effet la priorité à l'amélioration de la transparence et à l'auto-régulation, critères auxquels peut seul répondre un système intégré du type BES. En posant de telles exigences, le législateur va pousser à la création d'une bourse électronique pour l'ensemble du pays, laquelle verra donc bel et bien le

jour mais beaucoup plus tard que prévu.

D'ici là, on aura sans doute amorti à la vitesse grand V les investissements que la BES va irrévocablement supplanter; et on aura engouffré des dizaines et des dizaines de millions de francs supplémentaires dans la mise au point d'un système dont, au mieux, le financement incombera aux opérateurs et aux investisseurs, et, au pire, à l'ensemble des clients du système bancaire suisse. ■

MORT DE JEANMAIRE

Toute la vérité et vite

(jd) Peut-on imaginer changement d'appréciation aussi radical? Condamné en 1977 à une lourde peine comme le traître du siècle, dans une atmosphère surchauffée, notamment par un certain Kurt Furgler déchaîné, Jeanmaire a terminé sa vie avec l'image d'un matamore maladroit qui a probablement payé pour d'autres et pour les bisbilles qui régnaient alors au sein des services secrets helvétiques. Le temps est maintenant venu de faire toute la lumière sur cette affaire et d'ouvrir les archives. Il y va plus que de la réputation d'un brigadier défunt. C'est l'histoire récente des institutions qui est en cause, un épisode tenu dans l'ombre sous prétexte de l'intérêt supérieur de la défense nationale. Toutes ces «bonnes» raisons d'alors n'ont plus cours aujourd'hui. Seul subsiste le droit de savoir. ■

PRESSE ROMANDE

Difficultés (suite)

Gros problèmes pour la grande majorité des journaux romands qui perdent de l'argent en raison de la chute des recettes publicitaires. *Le Journal de Genève et Gazette de Lausanne* étudie la possibilité de conclure des accords de collaboration avec d'autres entreprises de presse pour tout ce qui ne touche pas au secteur rédactionnel, qui doit conserver une totale indépendance. Les mutations imposées par une concurrence accrue sont arrivées au mauvais moment. Quant à la radicale et ex-quotidienne *Nouvelle Revue hebdo*, son rédacteur en chef la dit menacée. ■